

DÉPISTAGE SUITE DÉCISION JUSTICE

Par Profil supprimé Postée le 23/02/2013 13:51

Bonjour, suite à une décision de justice mon fils a l'obligation de prise de sang mensuelle pour recherche THC et tout ce qui va avec! Je viens de recevoir le résultat et suis assez étonnée : absence (inf a LD: 0,5ug/l) car il consomme toujours! Certes il a fortement diminué sa conso mais je pensais qu'il y aurait positif comme résultat. Comment dois je interpréter ce résultat? Merci d'avance

Mise en ligne le 26/02/2013

Bonjour,

Le dépistage du delta-9-THC (le principal principe actif du cannabis) **dans le sang** ne permet de détecter que les consommations très récentes. En effet, ce métabolite, qui est celui qui est le plus souvent recherché pour déterminer la présence ou non de cannabis, n'est détectable dans ce milieu que pendant les quelques heures (en général jusqu'à 4-6 heures, parfois jusqu'à 24h) qui suivent la dernière consommation. Il suffit que votre fils ne consomme pas de cannabis suffisamment de temps avant le test pour que le résultat soit négatif. Votre fils ayant diminué sa consommation, cette hypothèse nous semble la plus probable. Ce résultat négatif n'est donc pas contradictoire avec le fait qu'il continue à consommer du cannabis de temps en temps.

Cordialement.
